

Arrêt de projet

CODIR – 05 juin 2018

SCOT

Orléans Val de Loire

Schéma de COhérence Territoriale

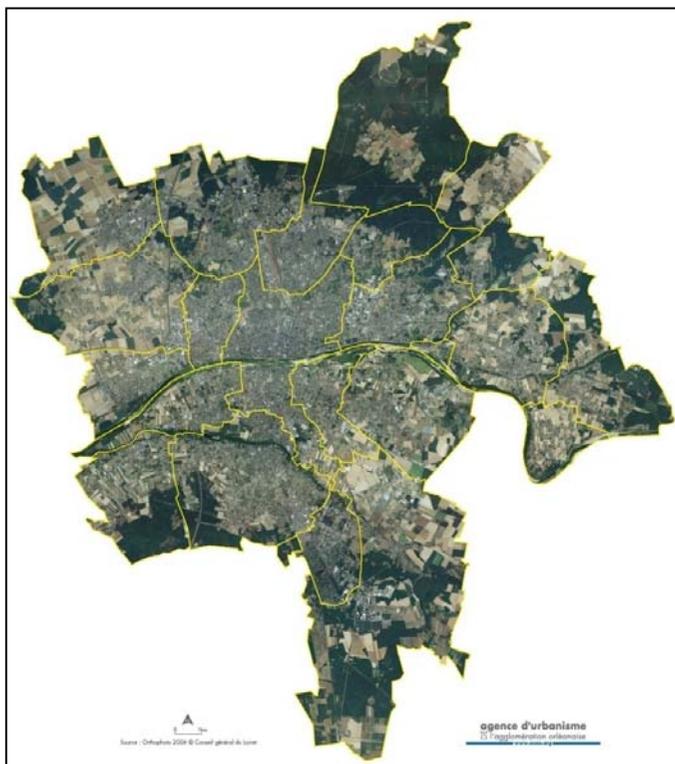
agence d'urbanisme
DE l'agglomération orléanaise
www.aualo.org

ORLÉANS
MÉTROPOLÉ

I. Éléments d'introduction

- Un périmètre de décision

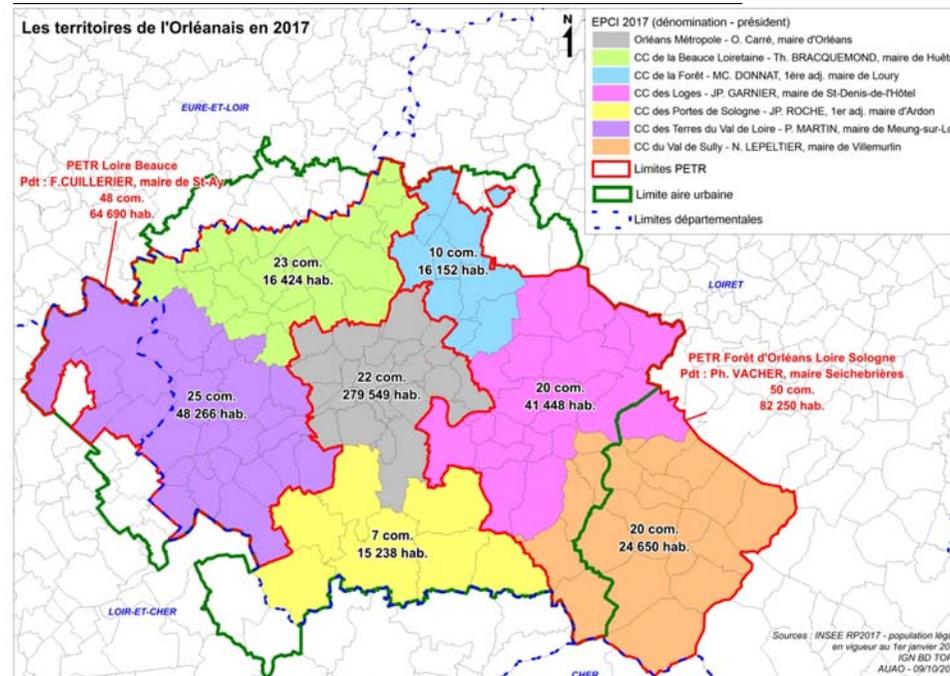
- Les 22 communes d'Orléans Métropole
- Arrêté par le préfet en 2003



- Un périmètre d'étude et de réflexion

- L'aire urbaine,
- Le lien avec Paris,
- L'axe ligérien

En lien avec les territoires voisins



RAPPEL DU PADD - TROIS ENJEUX DE TRANSITION MÉTROPOLITAINE

S’AFFIRMER

un enjeu de dynamisme, d’ouverture, et d’attractivité nationale et régionale

SE RÉVÉLER

un enjeu de structuration du territoire par les paysages naturels et urbains

SE RÉINVENTER

un enjeu d’adaptation et de renouvellement pour un territoire solidaire et facile à vivre

RAPPEL DU PADD - TROIS ENJEUX DE TRANSITION MÉTROPOLITAINE

MÉTROPOLE
CAPITALE

MÉTROPOLE
PAYSAGES

MÉTROPOLE
DES
PROXIMITÉS

S’AFFIRMER

un enjeu de dynamisme, d’ouverture, et d’attractivité nationale et régionale

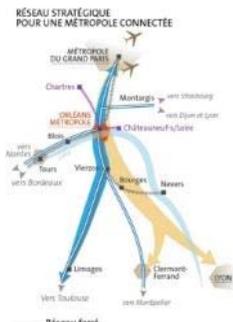
MÉTROPOLE CAPITALE

Affirmer l’ouverture et le dynamisme de la métropole et activer tous les leviers de son attractivité : touristique et résidentielle, universitaire et culturelle. Faire battre le cœur économique et commercial de l’aire urbaine.

Un territoire attractif et rayonnant pour 300 000 habitants...

Conforter le carrefour entre les réseaux nationaux, régionaux et locaux

- Lien au Grand Paris et aéroports
- Offre de transport vs infrastructures
- Intermodalité



Structurer l'écosystème économique

- Pôles économiques métropolitains par secteur stratégique
- Filières d'excellence
- Parcs agricoles / filière végétale



S'appuyer sur deux axes : cardo Nov'O et decumanus Val de Loire

- Fonctions métropolitaines
- Valeur touristique et paysagère

MÉTROPOLE CAPITALE

Dynamisme
Attractivité

Mettre en scène les traversées métropolitaines

- Entrées de ville : communales et métropolitaines
- Secteurs de projet



SE RÉVÉLER

*un enjeu de structuration du territoire par
les paysages naturels et urbains*

MÉTROPOLE PAYSAGES

Révéler les qualités et les forces des paysages
naturels et urbains, respecter les grands
équilibres et assurer les transitions entre ville,
nature et agriculture.

Offrir un cadre de vie qualitatif à 300 000 habitants

Valoriser les ressources vitales du territoire

- Résilience
- Hydraulique positive
- Démarche ERC
- Efficacité énergétique



Composer le Parc des Lisières

- 6 territoires de projet
- Littoral
- Interfaces
- Maillage en réseau des sites remarquables

MÉTROPOLE PAYSAGES *Transitions Equilibres*

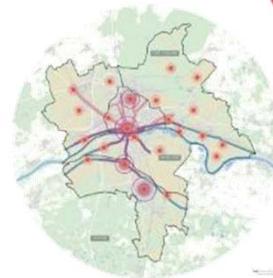


Promouvoir le patrimoine naturel

- Préservation et co-valorisation
- Frange multifonctionnelle
- Adaptation aux enjeux climatiques

Diversifier les paysages urbains

- Identité ligérienne
- Faubourgs
- Unité et caractère des centre-bourgs



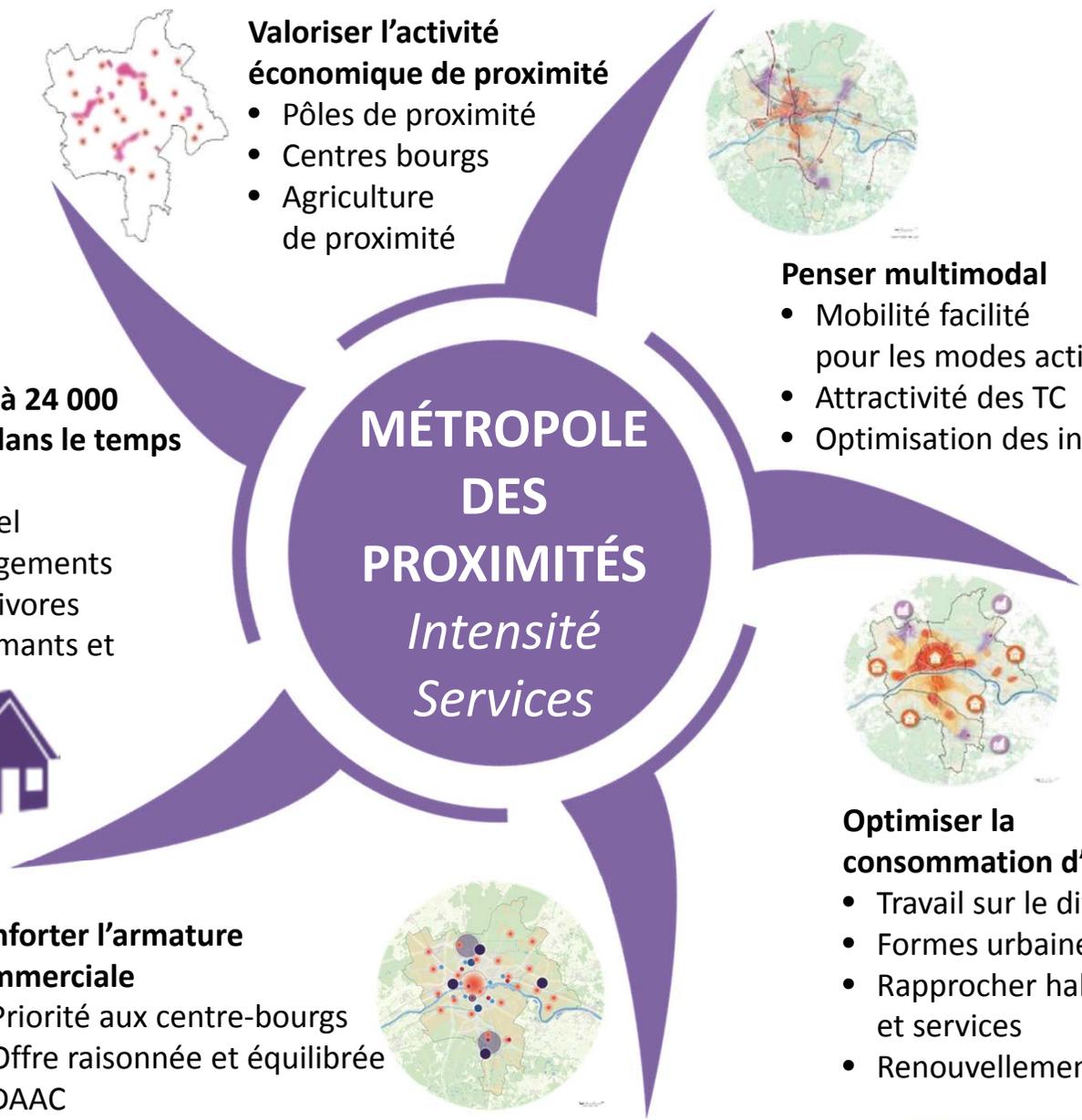
SE RÉINVENTER

un enjeu d'adaptation et de renouvellement pour un territoire solidaire et facile à vivre

MÉTROPOLE DES PROXIMITÉS

Faire métropole à échelle humaine, *réinventer* un développement urbain adapté à l'évolution des modes de vie, conforter la ville des proximités entre habitat, services, mobilités et innovation numérique.

Répondre aux besoins de 300 000 habitants à l'horizon 2035



**MÉTROPOLE
DES
PROXIMITÉS**
*Intensité
Services*

**Valoriser l'activité
économique de proximité**

- Pôles de proximité
- Centres bourgs
- Agriculture de proximité

**Programmer 20 600 à 24 000
logements répartis dans le temps
et dans l'espace**

- Parcours résidentiel
- Rénovation des logements dégradés et énergivores
- Logements performants et innovants



**Conforter l'armature
commerciale**

- Priorité aux centre-bourgs
- Offre raisonnée et équilibrée
- DAAC

Penser multimodal

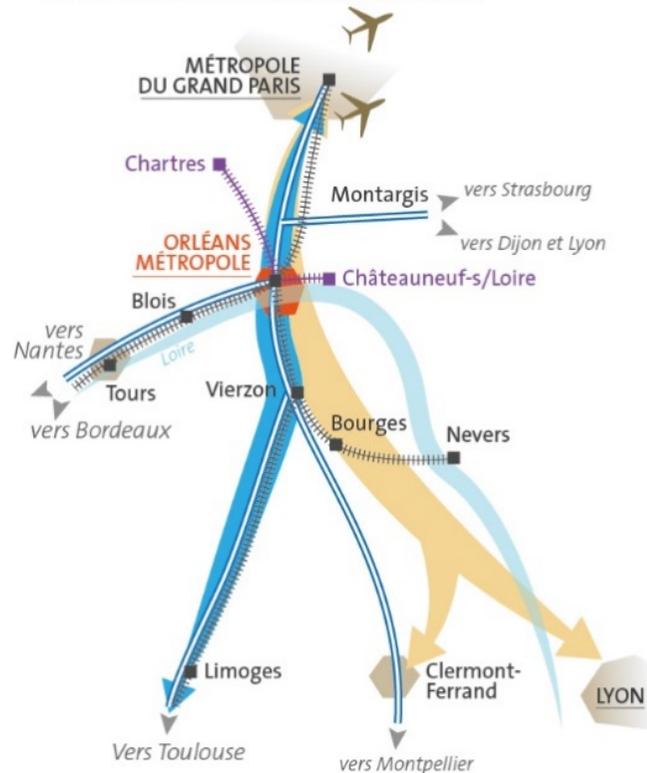
- Mobilité facilitée pour les modes actifs
- Attractivité des TC
- Optimisation des infrastructures



**Optimiser la
consommation d'espace**

- Travail sur le diffus
- Formes urbaines
- Rapprocher habitat et services
- Renouvellement urbain

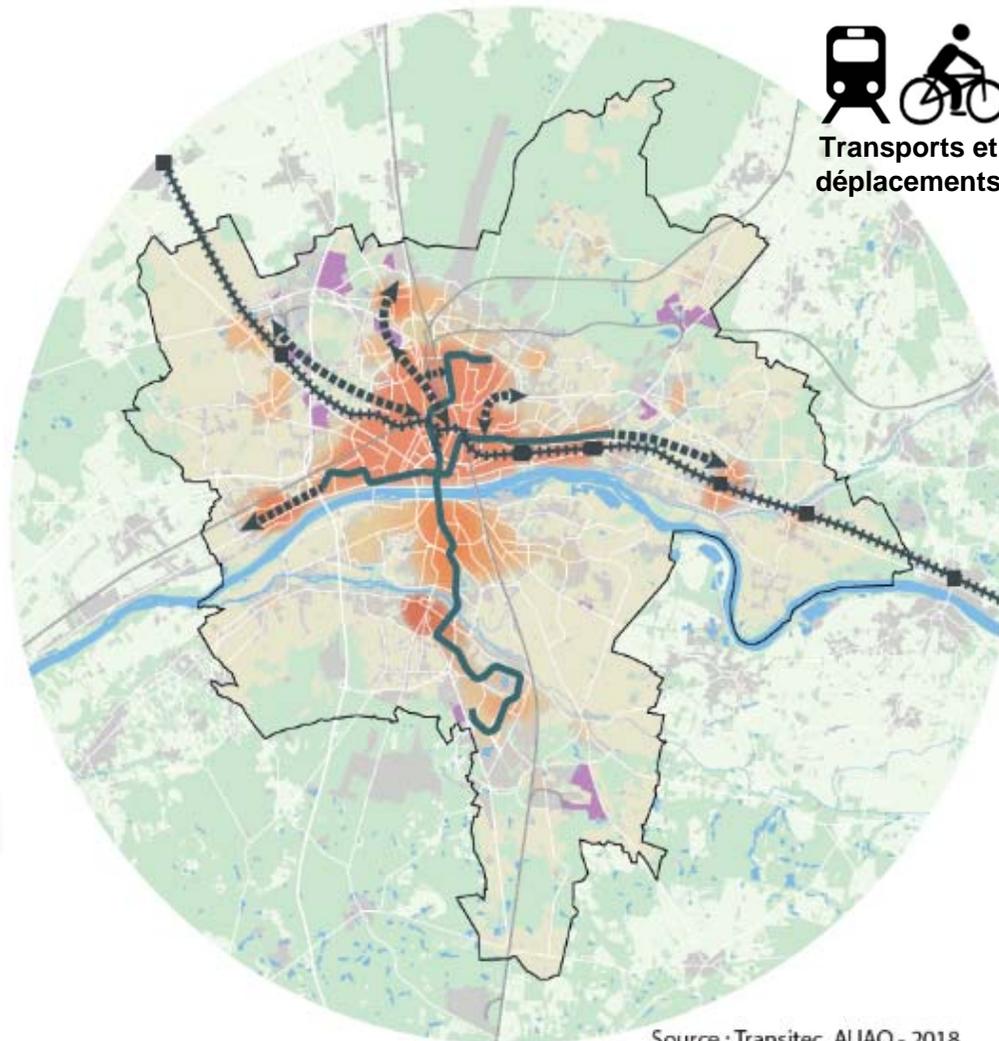
RÉSEAU STRATÉGIQUE
POUR UNE MÉTROPOLE CONNECTÉE



- ▬ Réseau ferré
- ▬ Réouverture de liaisons ferroviaires
- ↔ Liaison à grande vitesse
- ↔ Amélioration de liaison Paris-Orléans-Limoges-Toulouse
- ▬ Autoroute



Transports et déplacements



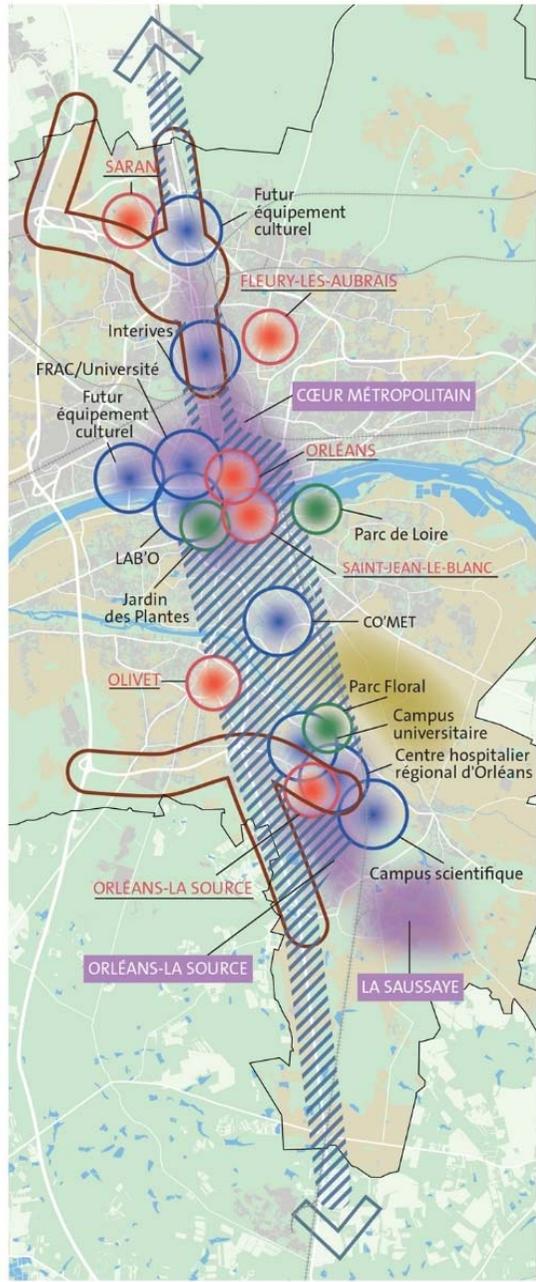
- ▬ ville des proximités
- ▬ activités économiques
- ▬ espaces agricoles

- ▬ lignes de tramway
- ▬ principe d'extension du réseau structurant
- ▬ remise en service de ligne ferroviaire
- ▬ nouvelle halte TER

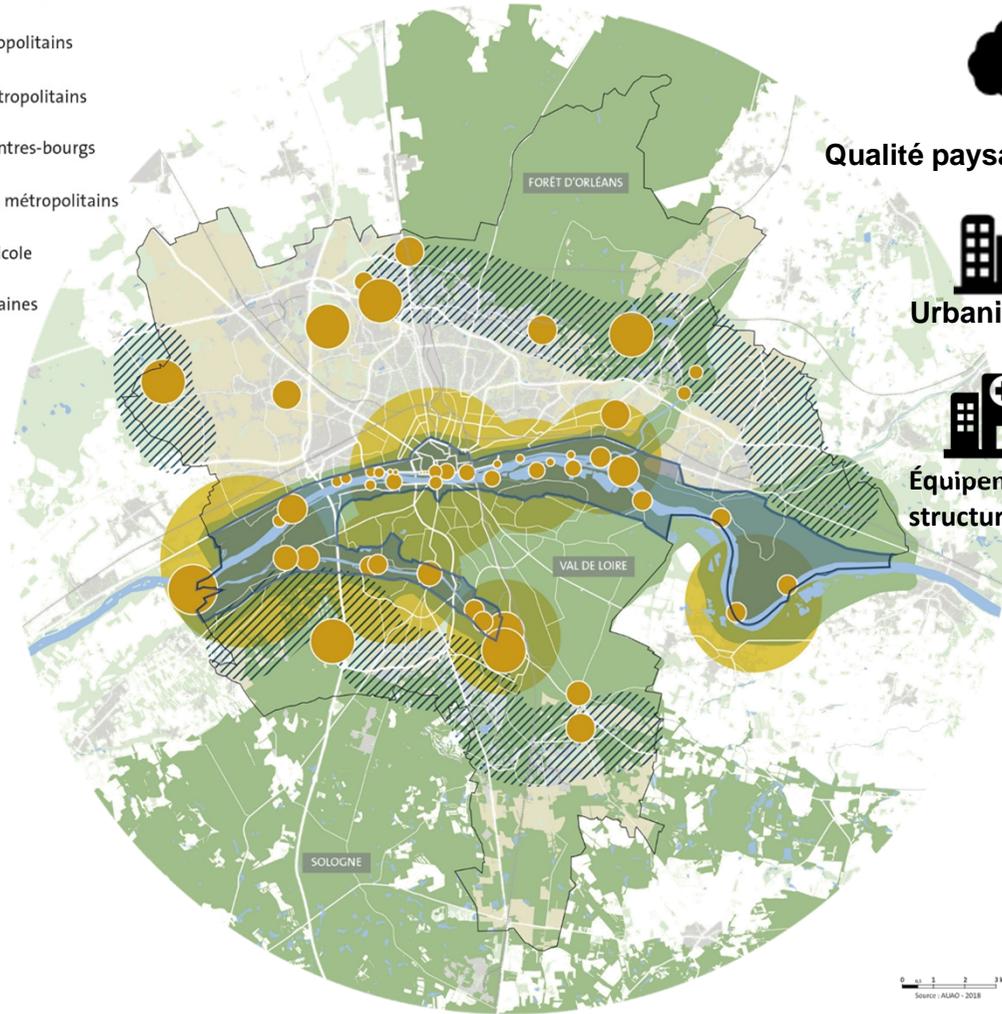
MÉTROPOLE CAPITALE

STRUCTURER LE TERRITOIRE AUTOUR DES FONCTIONS METROPOLITAINES 2/4

► Faire vivre les paysages emblématiques de la métropole : gérer les covisibilités, mettre en scène et connecter les sites



- Équipements métropolitains
- Parcs et jardins métropolitains
- Centres-villes et centres-bourgs
- Pôles économiques métropolitains
- Parcs d'activité agricole
- Entrées métropolitaines
- CARDO NOV'O



- Qualité paysagère**
- Urbanisme**
- Équipements structurants**

0 1 2 3 km
Source : ALIAO - 2018

Source : ALIAO - févr. 2018

RECONNAÎTRE/VALORISER LES SITES ET GÉRER LES COVISIBILITÉS :

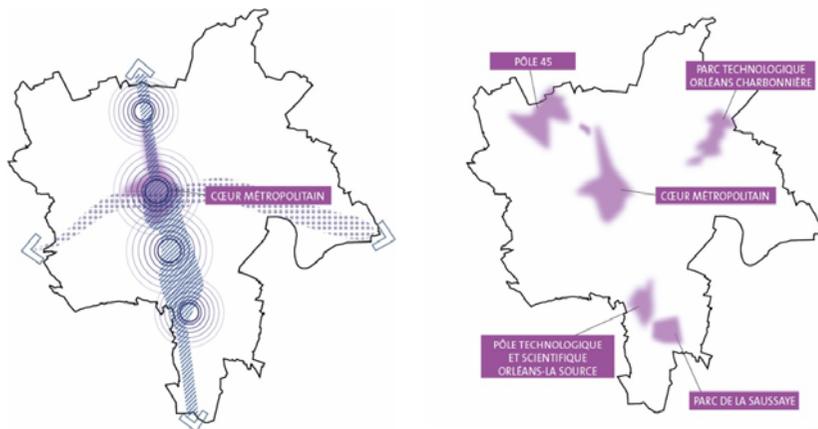
- Sites emblématiques du paysage : Forêt d'Orléans, Val de Loire et Sologne
- Ensembles patrimoniaux ligériens remarquables
- Sites remarquables
- Secteurs de covisibilités vis-à-vis des massifs forestiers

VALORISER ET DÉVELOPPER LES RELATIONS À L'EAU :

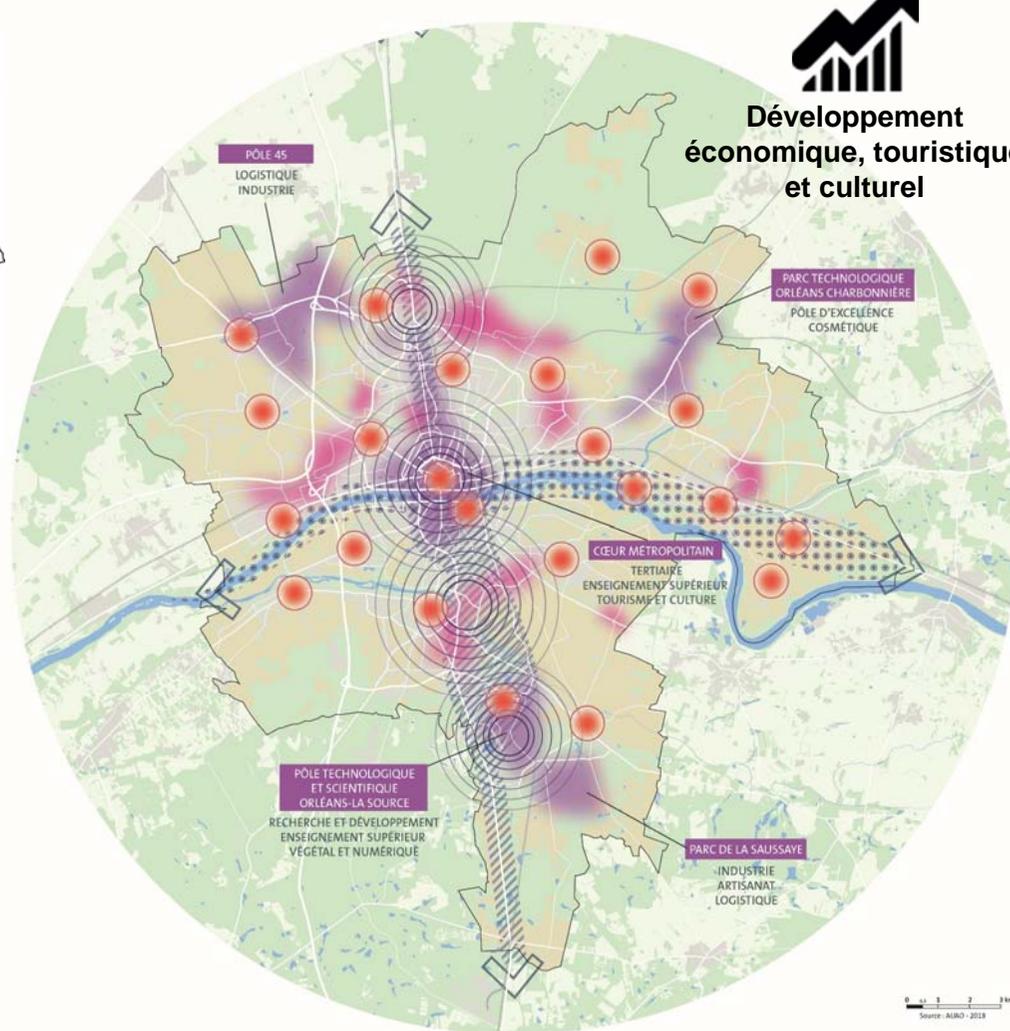
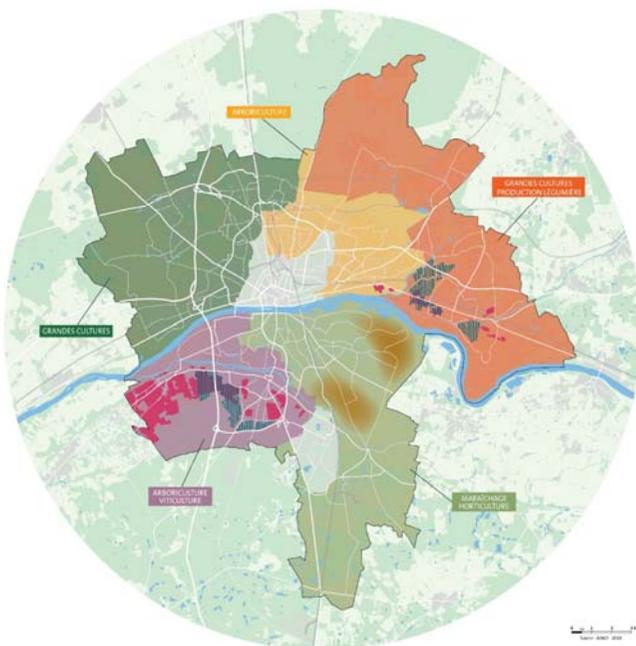
- Trame bleue
- Périmètre UNESCO : Adopter l'attitude paysagère de la Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E.)



Développement économique, touristique et culturel



Les pôles d'activités agricoles métropolitaines



- Pôles économiques métropolitains
- Pôles économiques de proximité dédiés à l'accueil d'une offre intermédiaire
- Centres-villes et centres-bourgs



CARDONOV'O métropolitain, support des fonctions métropolitaines, des équipements structurants et des grands projets urbains



DECUMANUS Val de Loire, axe structurant de l'offre économique, touristique et de loisirs associées aux espaces de nature

➤ Mettre en scène les entrées et les traversées métropolitaines, requalifier les paysages dépréciés



Qualité paysagère

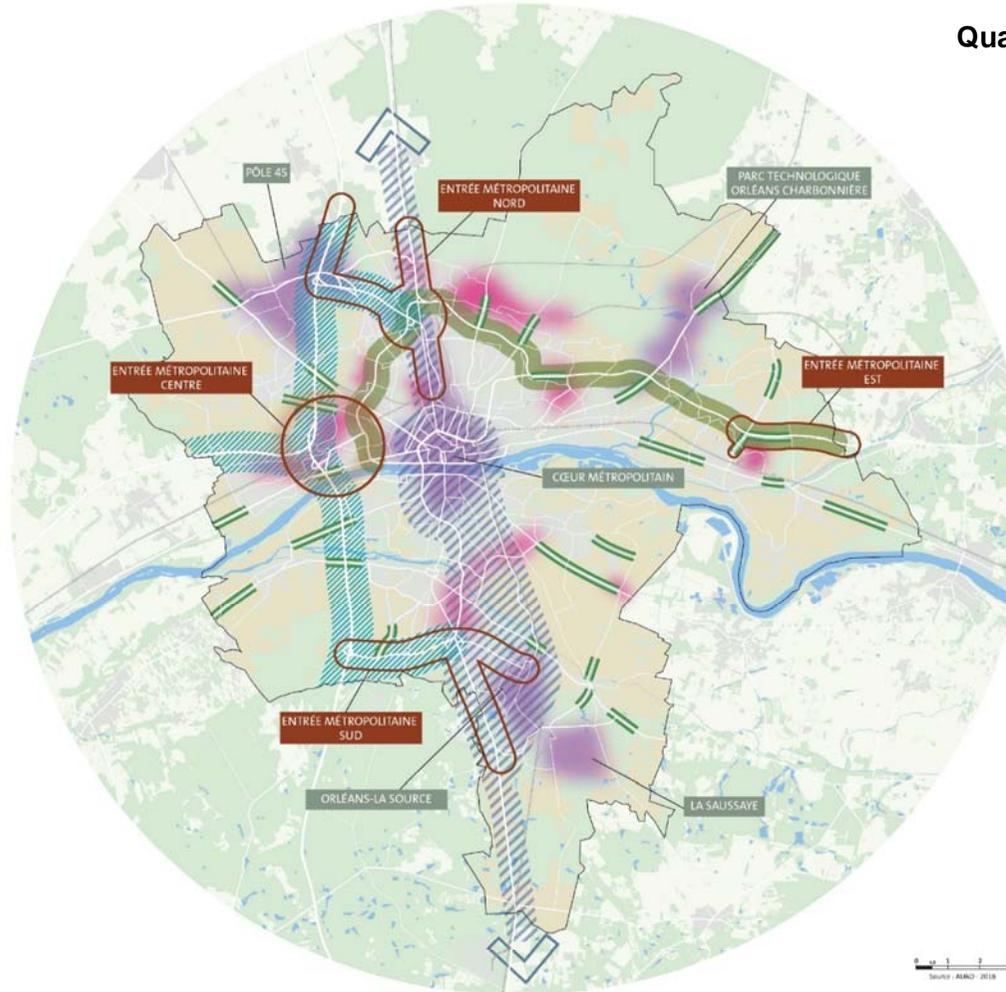
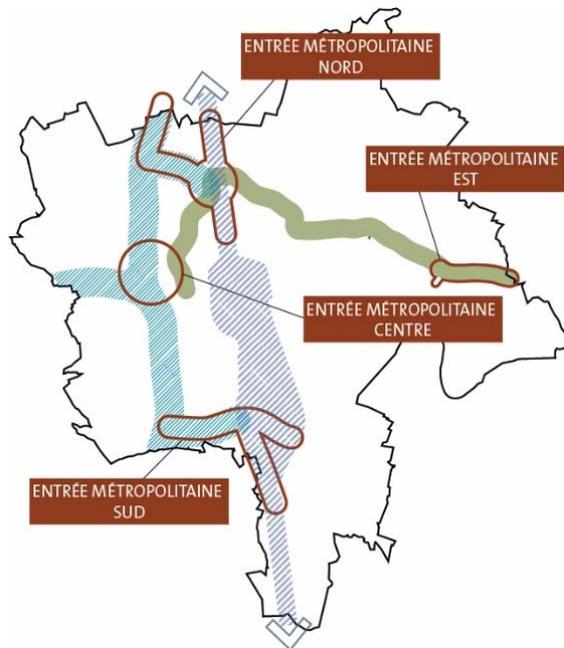


Urbanisme



Implantation commerciale

Entrées métropolitaines et connexions aux grandes voies métropolitaines



VALORISER LES PAYSAGES PERÇUS DEPUIS LES GRANDES VOIES MÉTROPOLITAINES :

-  Organiser le paysage du corridor autoroutier
-  Structurer et densifier le cardo métropolitain, support de fonctions métropolitaines et axe privilégié d'architecture contemporaine
-  Adapter le traitement des tangentielles aux paysages traversés

STRUCTURER LES ENTRÉES DE VILLE :

-  Structurer le paysage et accompagner la mutation qualitative des entrées métropolitaines
-  Traiter le paysage des entrées de ville communales

VALORISER LES PARCS D'ACTIVITÉS ET RÉSORBER LES ESPACES EN FRICHE :

-  Développer ou reconstituer des trames naturelles et boisées dans les grands pôles économiques métropolitaines
-  Favoriser la mutation paysagère et architecturale des pôles économiques de proximité

0 1 2 Km
Source : ANAO - 2018

› Valoriser les grandes lisières métropolitaines

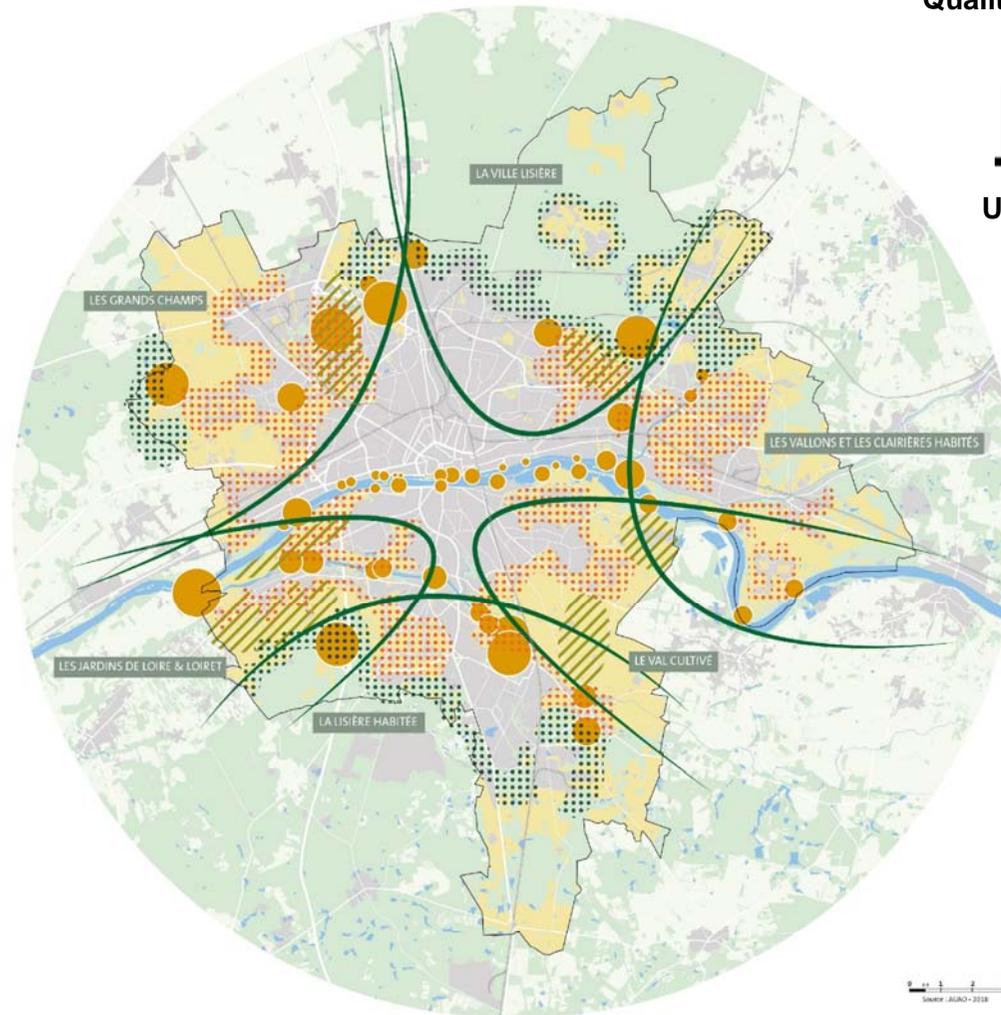
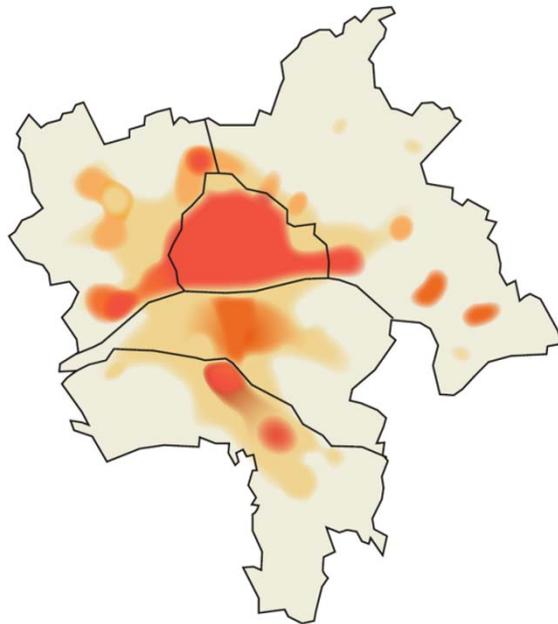


Qualité paysagère



Urbanisme

Ville des proximités et intensité urbaine



RECONNAÎTRE ET METTRE EN ŒUVRE LE PARC DES LISIÈRES :



Six territoires de lisières aux enjeux différenciés

CONFORTER L'ARMATURE FORESTIÈRE MÉTROPOLITAINE :



Lisières des massifs forestiers

PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR L'ARMATURE DES ESPACES OUVERTS ET CULTIVÉS :

Espaces agricoles

Littoral à constituer entre espaces urbains et espaces agricoles

Cultures spécialisées (arboricoles et viticoles)

RECONNAÎTRE, VALORISER ET CONNECTER LES SITES REMARQUABLES :



Sites remarquables



Préservation et
remise en bon état
des continuités
écologiques



Préservation et mise
en valeur des
ressources naturelles

CORRIDORS À CRÉER OU À RENFORCER PAR SOUS-TRAME

- Corridor majeur de principe
- Corridor secondaire des sous-trames

INFRASTRUCTURES

- Voie ferrée
- Route principale
- Lignes de tramway

- Principaux secteurs à enjeux
- Principaux réservoirs de biodiversité - trame verte
- Principaux réservoirs de biodiversité - trame bleue (réseau hydrographique)
- Tâche urbaine - Matrice des milieux urbain
- Zone de transition paysagère et de déplacements de faune



0 1 2 3 km
Source : ALAO - 2017

Corridor écologique et frange multifonctionnelle

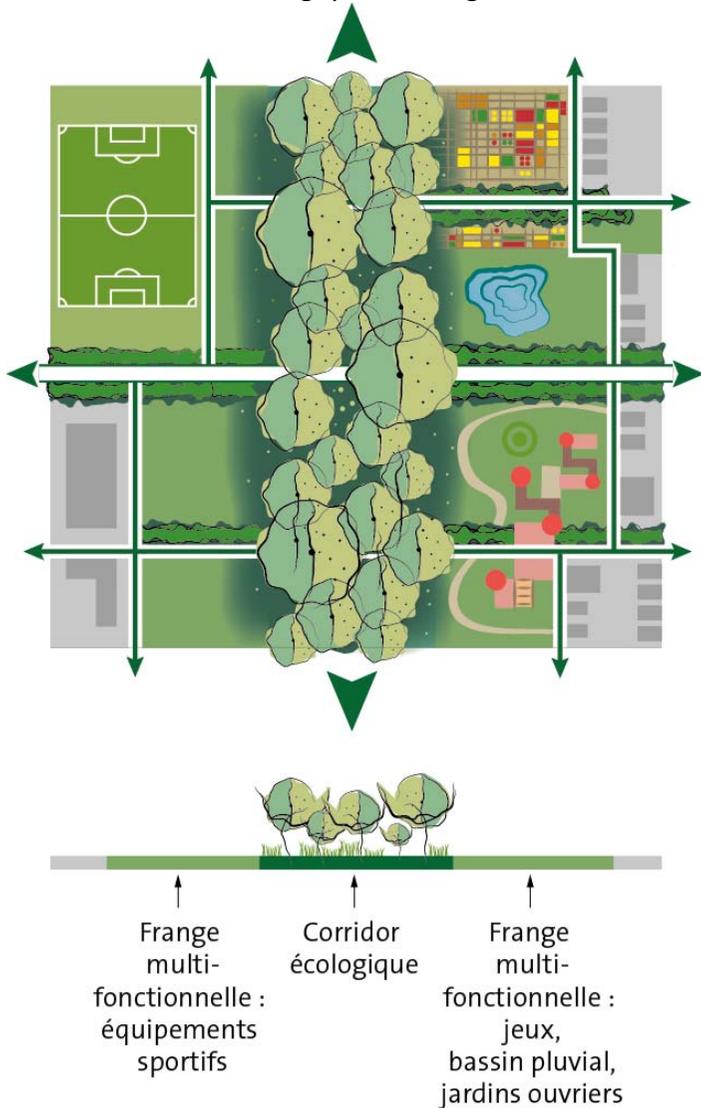
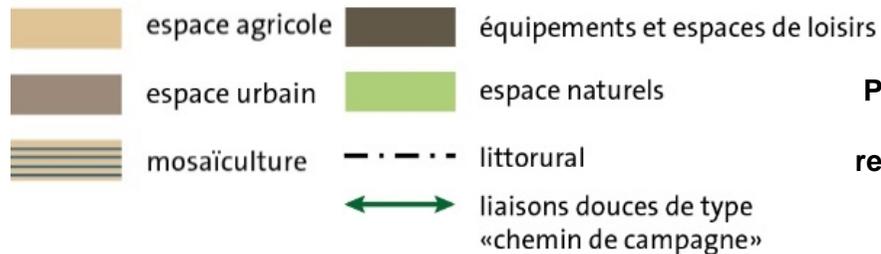
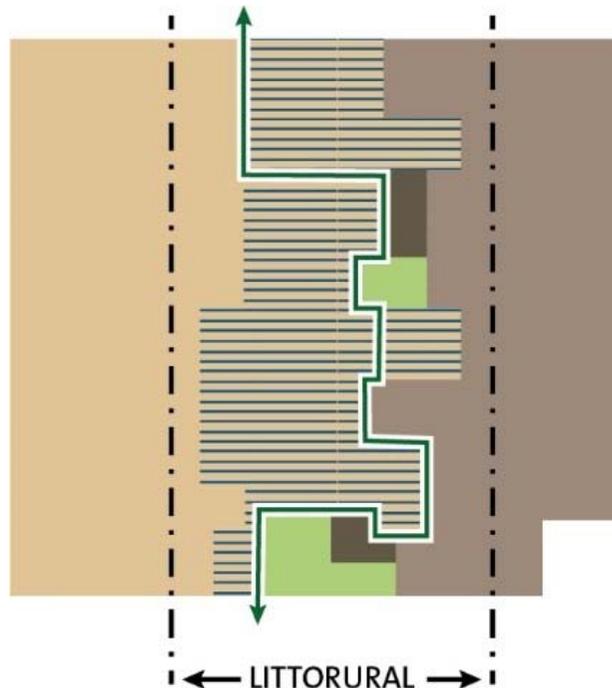


Schéma de principe du « littorural »



Qualité paysagère



Lutte contre l'étalement urbain



Préservation et remise en bon état des continuités écologiques



Préservation et mise en valeur des ressources naturelles

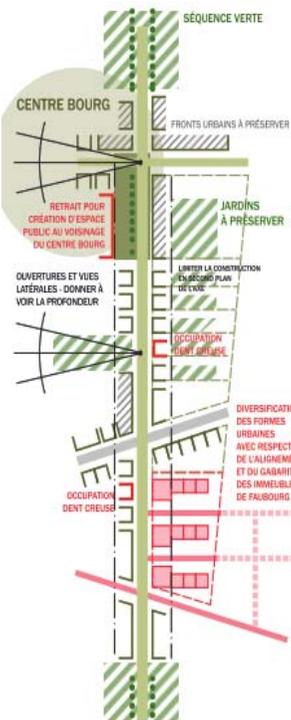


Schéma de principe d'aménagement des faubourgs

- VOIE DE FAUBOURG
- ESPACE PUBLIC DE CENTRE BOURG
- VOIE TRANSVERSALE
- FRONTS BÂTIS
- BÂTI DISCONTINU
- DENT CREUSE
- FAÇADE ARRIÈRE DU FAUBOURG
- CONTOURS D'ÎLOTS
- JARDINS EN COEUR D'ÎLOTS
- COUPURE D'URBANISATION / SÉQUENCE VERTE
- PÉRIMÈTRE D'OPÉRATION
- CONSTRUCTION NOUVELLE
- VOIES D'INTERCONNEXION NOUVELLES
- FENÊTRE VISUELLE

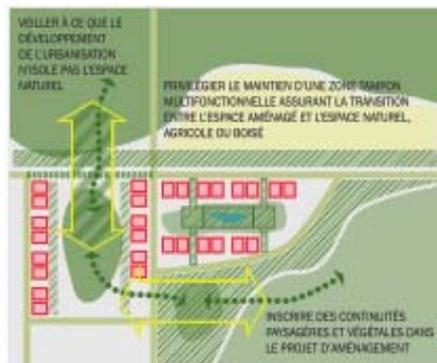
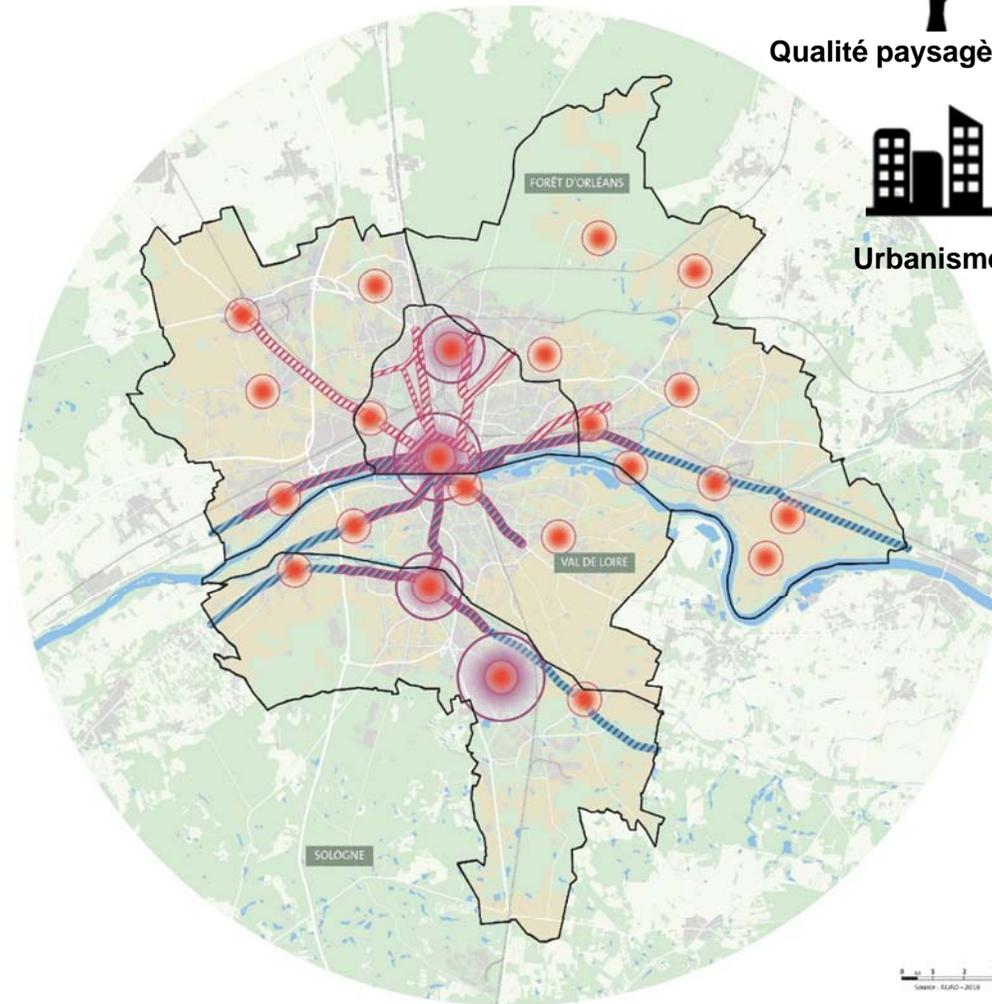


Schéma de principe de projet d'aménagement à proximité immédiate d'un espace naturel

> Renforcer la cohésion et la qualité des centralités urbaines et valoriser le patrimoine urbain caractéristique



Qualité paysagère

Urbanisme

RENFORCER L'UNITÉ ET LE CARACTÈRE DES CENTRALITÉS URBAINES :

- Centres historiques et centres urbains
- Centres-bourgs et noyaux villageois

FAIRE ÉVOLUER L'URBANISATION LINÉAIRE DES FAUBOURGS :

- Réinventer le patrimoine urbain caractéristique des faubourgs historiques
- Renforcer la valorisation patrimoniale et touristique des routes de Loire et du Loiret

Organisation spatiale en 2035



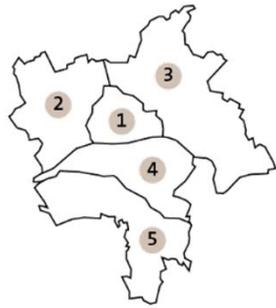
Transports et déplacements



Urbanisme



Lutte contre l'étalement urbain



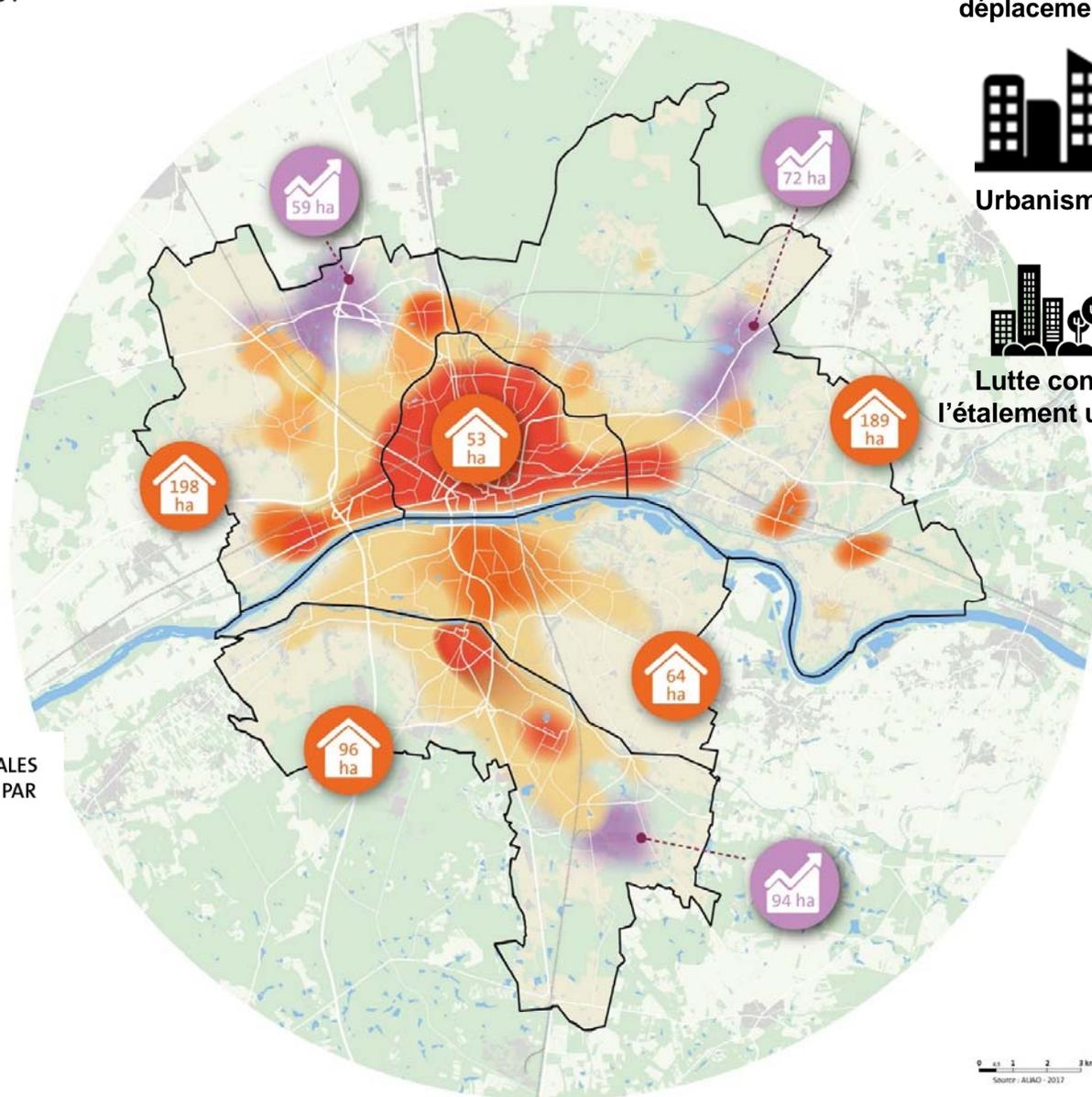
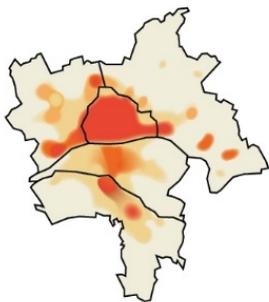
5 SECTEURS GÉOGRAPHIQUES :

- 1 Centre
- 2 Nord-Ouest
- 3 Nord-Est
- 4 Centre-Sud
- 5 Sud



DENSITÉS MOYENNES MINIMALES ATTENDUES DES OPÉRATIONS PAR NIVEAU D'ARMATURE

- 1 35 logts/ha
- 2 30 logts/ha
- 3 25 logts/ha
- 4 20 logts/ha
- 5 15 logts/ha



0 1 2 3 km
Source: ALIAO - 2017



Implantation commerciale

Qualification des pôles commerciaux

LES PÔLES DE CENTRALITÉ :



Centre-ville d'Orléans



Centralités urbaines (bourg et centre ville)



Centre de quartier

LES PÔLES STRUCTURANTS :



Pôles structurants de rayonnement



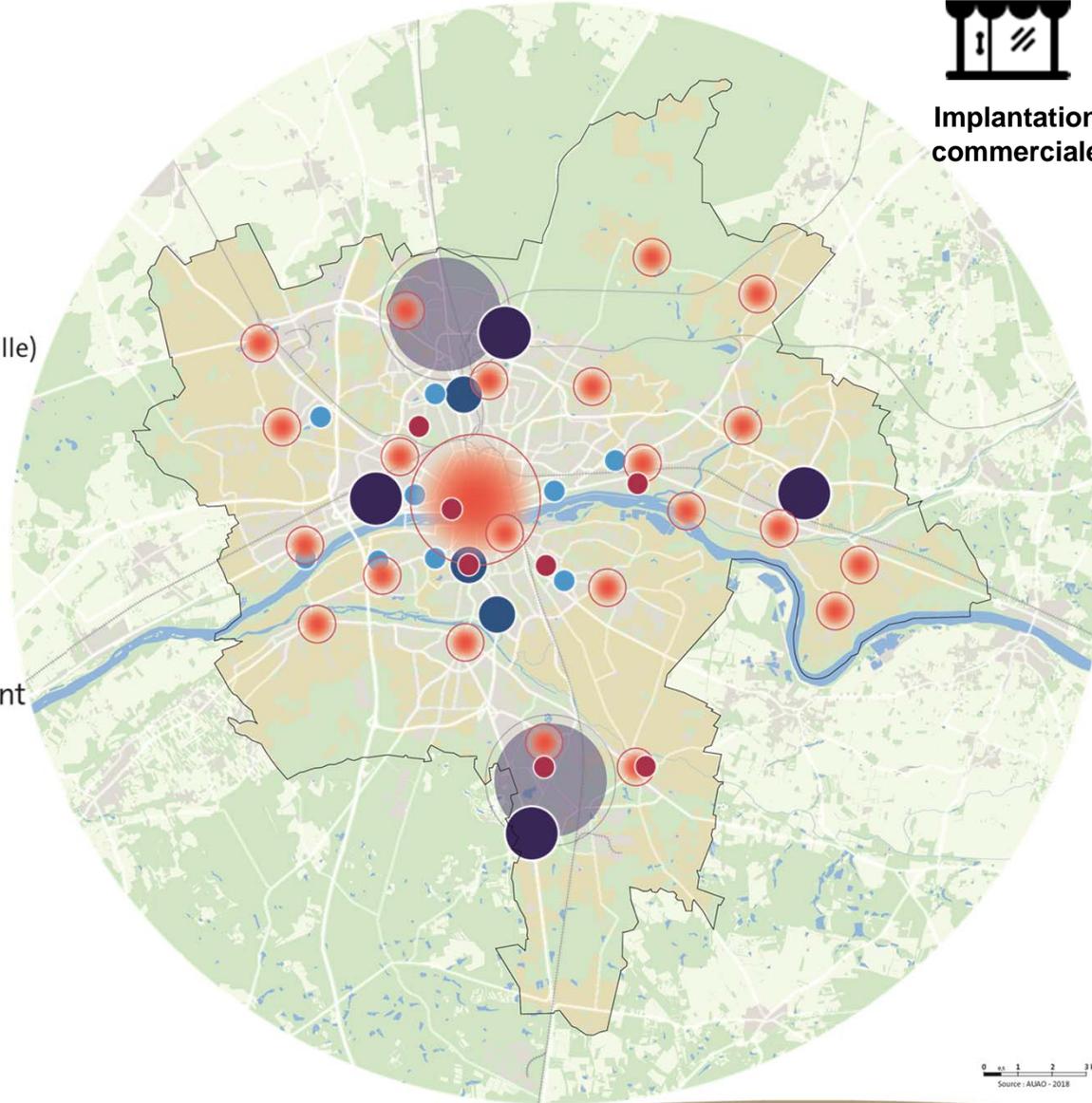
Pôles structurants secondaires



Pôles d'envergure



Pôles relais



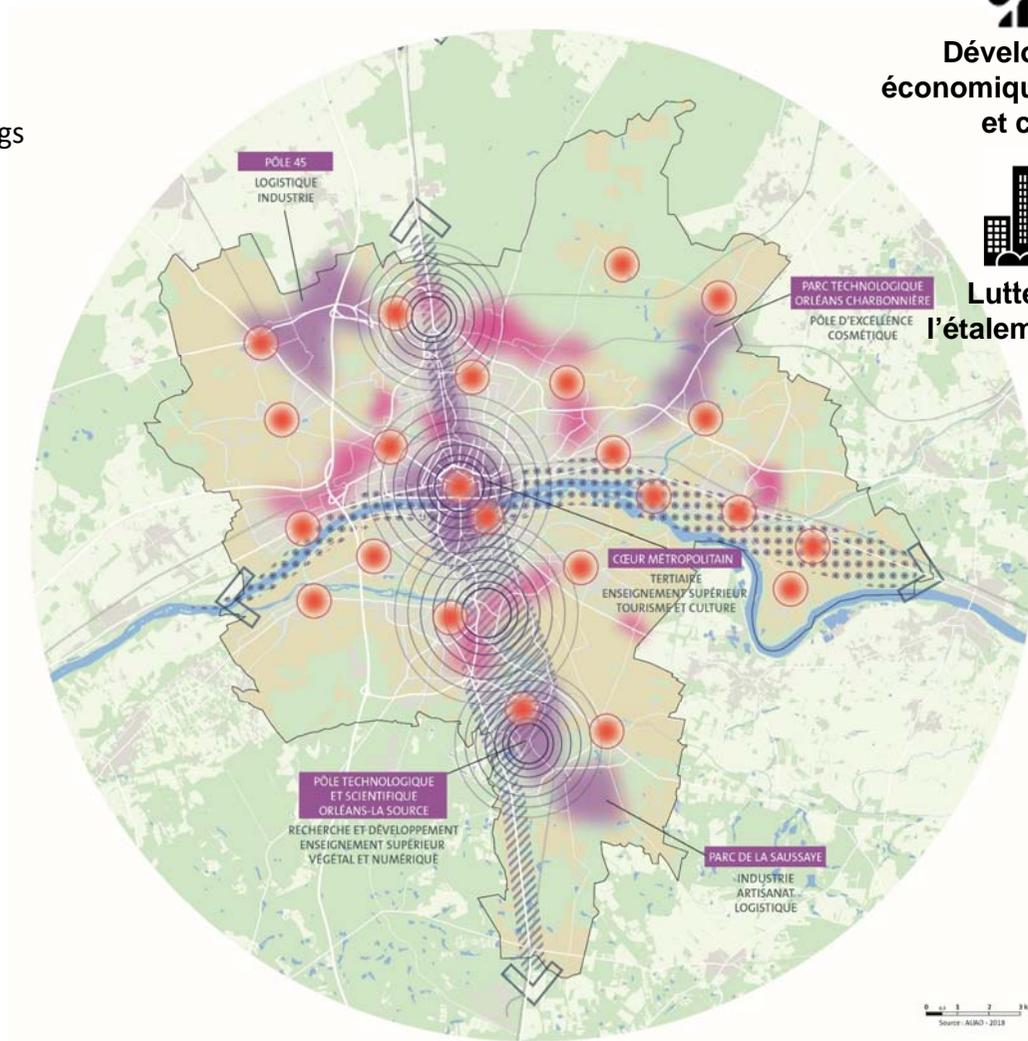
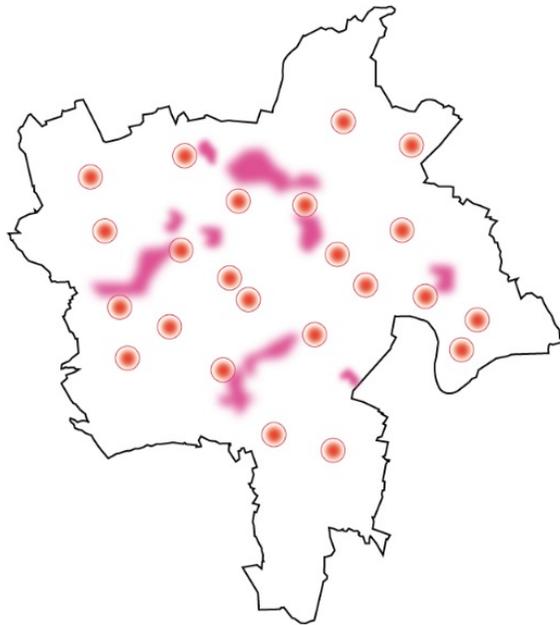


Développement économique, touristique et culturel



Lutte contre l'étalement urbain

Pôles économiques de proximité et centres-bourgs



 Pôles économiques métropolitains

 Pôles économiques de proximité dédiés à l'accueil d'une offre intermédiaire

 Centres-villes et centres-bourgs



CARDO NOV'O métropolitain, support des fonctions métropolitaines, des équipements structurants et des grands projets urbains

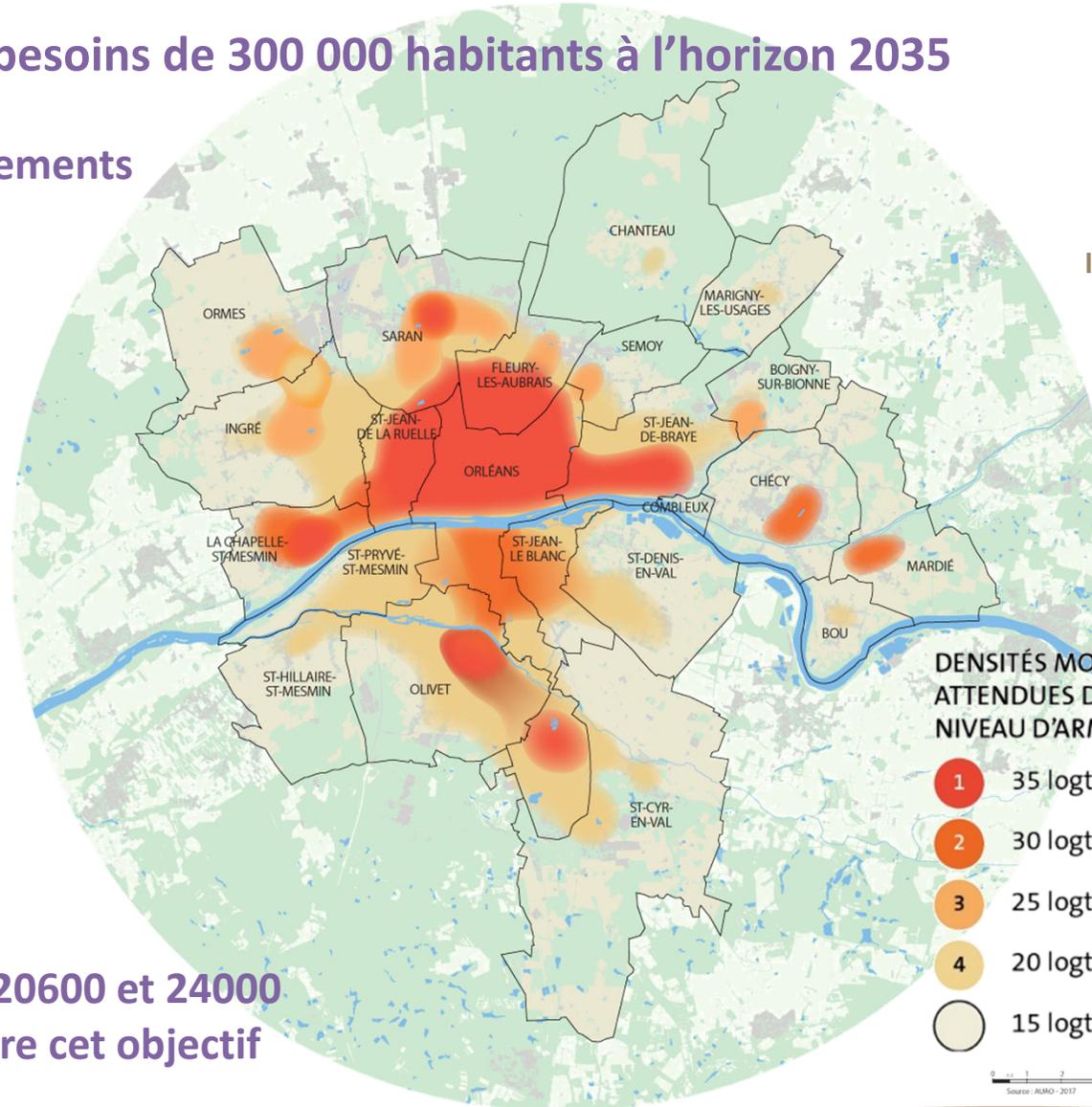


DECUMANUS Val de Loire, axe structurant de l'offre économique, touristique et de loisirs associées aux espaces de nature

MÉTROPOLE DES PROXIMITÉS CONFORTER LES PROXIMITES ET LA QUALITE DE VIE 4/5

Pour répondre aux besoins de 300 000 habitants à l'horizon 2035

Construire 18 000 logements supplémentaires



Logement



Lutte contre l'étalement urbain



Transports et déplacements

En programmer entre 20600 et 24000 pour être sûr d'atteindre cet objectif

DENSITÉS MOYENNES MINIMALES ATTENDUES DES OPÉRATIONS PAR NIVEAU D'ARMATURE

- 1 35 logs/ha
- 2 30 logs/ha
- 3 25 logs/ha
- 4 20 logs/ha
- 5 15 logs/ha

0 1 2 3 km
Source : ALMO - 2017



Transports et déplacements

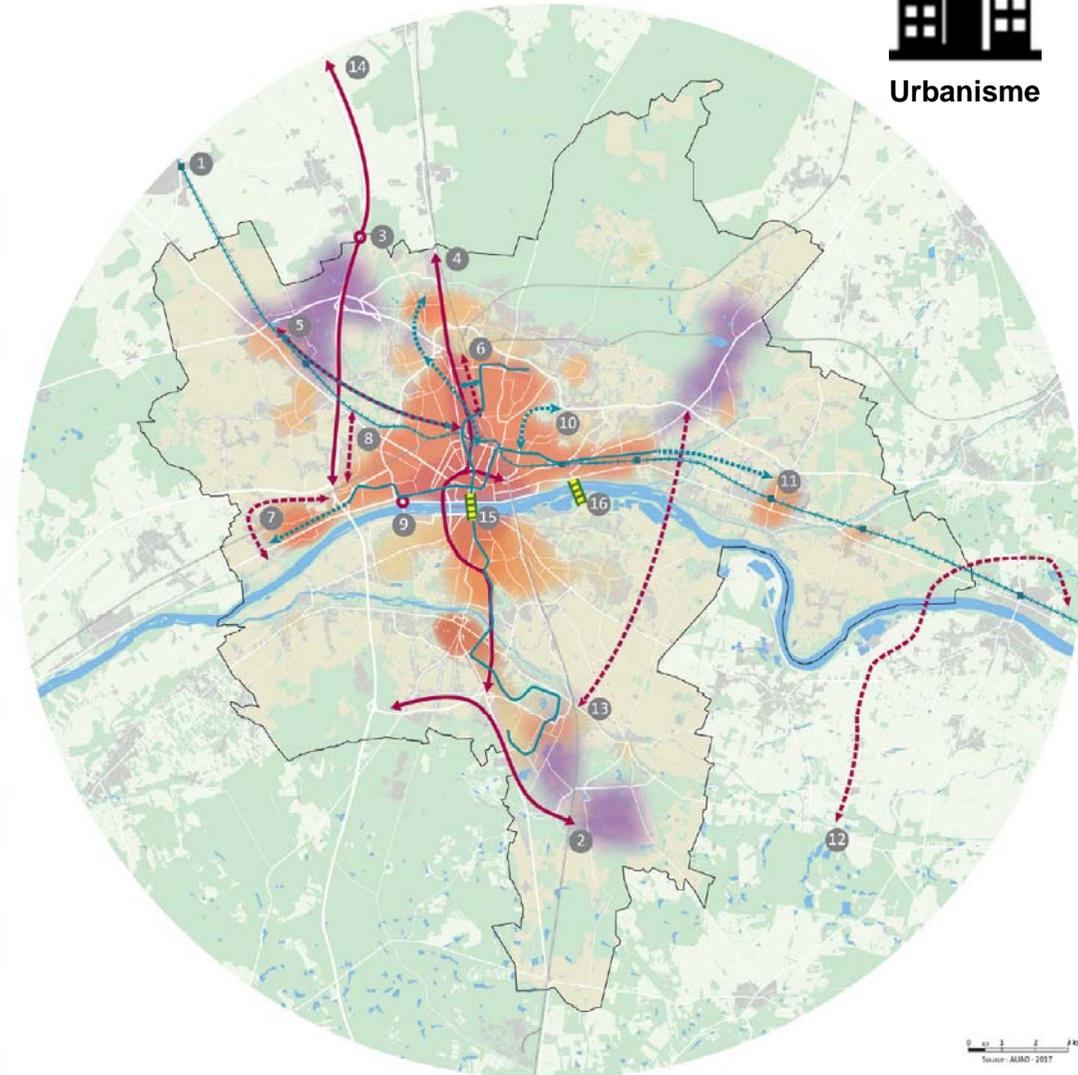


Urbanisme

- ville des proximités
- activités économiques
- espaces agricoles

Projets d'infrastructures supports du développement métropolitain

- 1 Remise en service la ligne TER Orléans-Chartres pour permettre le report modal des pendulaires et facilitant la desserte de la base de Bricy
- 2 Aménagement la RD2271 et de la portion sud de la RD2020 pour fluidifier l'axe et permettre le développement du pôle économique métropolitain de La Saussaye
- 3 Échangeur autoroutier de Gidy pour pérenniser le développement de la plateforme logistique Pôle 45 et limiter les nuisances liées à la circulation des poids-lourds
- 4 Requalification de la RD2020 et des mails pour pacifier les flux et mieux intégrer la voie dans l'environnement urbain
- 5 Création de la voie de liaison Ormes – Libération en accompagnement de l'urbanisation (Les Groues, inteRives...) et du développement économique de Pôle 45. Cette voie nouvelle s'accompagnerait d'une extension du réseau structurant de transport collectif.
- 6 Dans le cadre d'inteRives : créations d'un téléphérique permettant d'ouvrir la gare à l'ouest, d'une ligne de transport structurante qui pourra se prolonger vers Les Portes du Loiret Sud et Saran. En même temps la voie Victor Hugo desservira le quartier.
- 7 Extension du réseau structurant vers La Chapelle-Saint-Mesmin si la densification le justifie rendant nécessaire la réalisation d'un contournement routier de la commune
- 8 Liaison Adélis et Terre Blanche, si le développement économique du secteur la rend nécessaire
- 9 Aménagement de la tête nord du pont de l'Europe pour permettre le développement urbain du secteur et optimiser les circulations
- 10 Étendre le réseau structurant sur l'avenue des Droits de l'Homme pour relier ce secteur d'urbanisation dense
- 11 Remise en service de la ligne TER Orléans-Châteauneuf et sinon extension du réseau structurant vers Chécy
- 12 Contournement de Jargeau
- 13 Franchissement de Loire à l'Est dont la nécessité sera ré-étudiée après la réalisation de 12 et 11
- 14 Élargissement de l'autoroute A10
- 15 Principe d'aménagement d'une passerelle piétons / vélos pour sécuriser la traversée de la Loire au niveau du pont Royal
- 16 Principe d'aménagement d'une passerelle piétons / vélos pour accéder au Parc de Loire



0 1 2 3 km
Source : AJAO - 2017

Source : AJAO - déc. 2017

Prochaines étapes

Fin des travaux sur le DOO : février 2018

Concertations : mars – avril 2018

Réunion « PPA » : 23 mars 2018

Réunions en communes : 30 mars 2018

Réunions publiques : 9 et 19 avril 2018

Arrêt en conseil métropolitain : juillet 2018

Enquête publique conjointe avec le PDU prévue à l'automne 2018

Approbation envisagée 1^{er} trimestre 2019